

Olivier FALORNI
Député de la Charente-Maritime

19/03/2013

EXPLICATION DE VOTE
Projet de loi pour la Refondation de l'école

DU SENS ET DES ARMES POUR L'ECOLE

Monsieur le Président,
Madame la Ministre,
Monsieur le Ministre,
Monsieur le Président de la Commission,
Monsieur le Rapporteur,
Mes Cher(e)s Collègues,

Je dois vous dire la fierté et l'émotion que j'ai à cet instant de m'exprimer ici au nom du groupe RRDP car nous avons, mes collègues et moi-même, la conviction profonde de vivre un moment important de notre législature.

Votre projet de loi de refondation porte, en effet, la volonté farouche de renouer le fil rompu d'une grande ambition nationale, la volonté de tenir à nouveau cette belle promesse républicaine que constitue notre école laïque gratuite et obligatoire.

Cette nouvelle promesse républicaine, ce n'est pas celle qui promet du sang et des larmes pour l'école, celle qui a saigné à blanc ses effectifs avec 80 000 postes détruits, celle qui a supprimé la formation initiale des enseignants, celle qui a accru les inégalités territoriales et multiplié les établissements ghetto, celle qui a abandonné les élèves les plus en difficulté, celle qui a dénigré systématiquement ses enseignants qui ne pourraient jamais « remplacer le curé ou le pasteur » ou qui seraient juste bons en maternelle « à changer les couches », Enfin, celle qui a fait régresser le système éducatif français dans toutes les évaluations internationales.

Votre texte monsieur le Ministre, ne nous propose pas du sang et des larmes, mais au contraire elle nous donne du sens et des armes.

Du sens d'abord : du sens pédagogique, du sens civique, du sens républicain.

Ce sens républicain qui fait de notre école un creuset de l'émancipation, le lieu de la véritable égalité, celle des chances qui ne distingue ses enfants que par l'effort et le mérite et non par l'origine et l'argent. Et je veux saluer tout particulièrement votre engagement en faveur des écoles des quartiers populaires et des zones rurales en difficulté.

.../...

Ce sens républicain qui fait aussi de notre école un lieu d'intégration, de mixité sociale et qui remet au cœur de son message la morale laïque, fidèle en cela à l'enseignement de ces grands missionnaires de la foi laïque qu'étaient Ferdinand Buisson ou Paul Bert.

Ce sens, ce cap que nous indique votre texte, nous le suivrons avec vous monsieur le Ministre ; Car ce projet de loi donne aussi et surtout des armes à l'école pour qu'elle puisse répondre à sa vocation.

Ces armes, elles sont bien pacifiques, car ce sont des armes d'instruction massive, des armes nouvelles données à nos hussards du 21^{ème} siècle, un arsenal complet, sur lequel nous avons travaillé très longtemps durant notre débat parlementaire et je veux saluer le travail et l'engagement remarquable du Président la commission Patrick Bloche et du rapporteur Yves Durand.

Ces armes, ce sont entre autres, la création de 60.000 postes d'ici 2017, c'est l'ouverture dès septembre 2013 des écoles supérieures du professorat et de l'éducation, c'est la relance de la scolarisation des enfants de moins de trois ans, c'est le dispositif « plus de maîtres que de classes », c'est la lutte contre le décrochage scolaire, c'est l'entrée de l'école dans l'ère du numérique, c'est la redéfinition du socle commun et de l'élaboration de nouveaux programmes, c'est l'introduction d'un enseignement moral et civique et il y en a tant d'autres aussi importantes que décisives.

Madame, Monsieur le ministre ce projet de loi sur la refondation de l'école est un texte de confiance, une motion de confiance en l'avenir de notre jeunesse. Cette confiance sachez que nous la partageons, c'est pour cela que vous aurez notre soutien afin de construire avec vous l'école d'aujourd'hui qui fera réussir la France de demain.